



# SHIMANO PREDATOR CUP

## FICHE D'INSCRIPTION

Lieu de la compétition : Plage du Moutchic, LAC DE LACANAU

Date : **samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024**

Nombre maximum de compétiteurs : **60 (soit 30 équipes de 2)**

Personne responsable de la compétition : Président de la Fédération de Pêche 33,  
Daniel BOURDIE, [contact@peche33.com](mailto:contact@peche33.com)

Prix d'inscription : **50 euros par équipe de 2 compétiteurs**

Dossier d'inscription :

- Présente fiche d'inscription par équipe complétée et signée
- Chèque de 50 € à l'ordre de la Fédération de Pêche 33
- Copie des 2 cartes de pêche valides
- Autorisation de droit à l'image complétée et signée
- Autorisation parentale complétée et signée (*uniquement pour les compétiteurs mineurs*)

Dossier d'inscription complet à retourner à la Fédération de Pêche 33 :

Fédération de Pêche 33  
10 ZA du Lapin  
33750 BEYCHAC ET CAILLAU

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 8 septembre 2024**

### RENSEIGNEMENT SUR LES COMPETITEUR :

|                             | <i>Renseignements sur l'équipe</i> |
|-----------------------------|------------------------------------|
| <b>Nom du compétiteur 1</b> |                                    |
| <b>Téléphone</b>            |                                    |
| <b>Mail</b>                 |                                    |
| <b>Sponsors</b>             |                                    |
| <b>Nom du compétiteur 2</b> |                                    |
| <b>Téléphone</b>            |                                    |
| <b>Mail</b>                 |                                    |
| <b>Sponsors</b>             |                                    |

Je soussigné .....  
reconnait avoir lu et accepté le règlement et format de la SHIMANO PREDATOR CUP.  
Je m'engage à le respecter et à accepter les décisions d'arbitrage.

Fait à .....le .....

Signatures des 2 compétiteurs



# AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRESENTATION DE PHOTOGRAPHIE POUR UNE PERSONNE MAJEURE

Entre : Mme, M. \_\_\_\_\_, né(e) le / / à \_\_\_\_\_, dénommé(e) ci-après « le MODELE », représentant légal de l'enfant \_\_\_\_\_

ET : la **Fédération Départementale de la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Gironde**, représentée par M. Bourdie, Président de la FDAAPPMA33, et dont le siège social est situé au 10 ZA du Lapin 33750 Beychac-et-Caillau, dénommé ci-après le « directeur de publication ».

## Article 1 : Cession des droits

Par le présent contrat, le MODÈLE cède au DIRECTEUR DE PUBLICATION les droits qu'il détient sur son image telle que reproduite sur les photographies réalisées dans le cadre du projet mécénat.

En conséquence, le MODELE autorise le DIRECTEUR DE PUBLICATION à fixer, reproduire, communiquer et modifier par tout moyen technique les photographies réalisées dans le cadre du présent contrat. Les photographies pourront être reproduites en partie ou en totalité sur tout support (papier, numérique, magnétique, tissu, plastique etc.) et intégrées à tout autre matériel (photographie, dessin, illustration, peinture, vidéo, animations etc.) connus et à venir.

Les photographies pourront être exploitées dans la France entière et le Monde pour le compte de la **Fédération des AAPPMA de la Gironde**.

Il est attendu que Le DIRECTEUR DE PUBLICATION s'interdit expressément une exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à la vie privée du MODELE, et une diffusion sur tout support à caractère pornographique, xénophobe, violent ou illicite.

Le MODÈLE reconnaît par ailleurs qu'il n'est lié à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de son image ou de son nom.

## Article 2 : Rémunération et durée du contrat

Le MODÈLE confirme que quelle que soit l'utilisation, le genre ou l'importance de la diffusion, il ne sera versé aucune rémunération en contrepartie.

Cette clause est définitive et le MODÈLE reconnaît être entièrement rempli de ses droits et exclut donc toute demande ultérieure de rémunération complémentaire.

Le présent contrat est conclu pour la durée de la propriété littéraire et artistique afférente aux photographies, intégralement ou par extraits.

## Article 3 : Droits applicables et juridictions

Toute contestation relative à l'interprétation et/ou à l'exécution du présent contrat sera exclusivement portée devant les tribunaux compétents en droit français.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

LE MODELE

LE DIRECTEUR DE PUBLICATION

Daniel BOURDIE





# AUTORISATION PARENTALE DE PARTICIPATION A LA SHIMANO PREDATOR CUP

Je soussigné monsieur/ madame \* ....., parent(s) de  
.....  
.... (nom du compétiteur mineur), autorise mon fils/ma fille \* à participer à l'épreuve de la  
SHIMANO PREDATOR CUP qui se déroulera le ..... à  
..... (lieu de la compétition).

J'ai pris connaissance du règlement et du format de l'épreuve et accepte que mon enfant y participe.

Le float-tube, le gilet de sauvetage et tous les équipements de mon enfant respectent les normes en vigueur et les règles de sécurités demandées sur la compétition.

Fait à ....., le ..... 2024

Signature des parents

\* Rayer les mentions inutiles